



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 119826

Texte de la question

Après le succès qu'ont constitué les Premières rencontres internationales sur la mémoire organisées à Paris, M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre délégué aux anciens combattants quelles sont les actions de mémoire partagée qui ont été réalisées, mises en oeuvre ou sont envisagées avec le Canada.

Texte de la réponse

Les premières rencontres internationales sur la mémoire partagée, organisées à Paris en octobre 2006, ont été une grande réussite en permettant, pour la première fois, le rassemblement, dans une même enceinte, d'une part, de représentants civils et militaires et de témoins de vingt-quatre pays liés à la France par la mémoire combattante et, d'autre part, de jeunes générations appelées à tirer des enseignements de l'histoire des conflits du XXe siècle. Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser à l'honorable parlementaire que, à l'occasion de ce rassemblement, un accord de mémoire partagée a été signé avec le Canada en octobre 2006. Ce document s'inscrit dans la ligne des actions développées entre la France et le Canada depuis de nombreuses années, signes de l'intimité des liens noués entre les deux pays. C'est dans cette perspective qu'au mois d'avril 2007 un important dispositif commémoratif a associé la France au Canada pour le 90e anniversaire, dans le Pas-de-Calais, de la bataille de la Crête de Vimy et de la bataille d'Arras ; 25 000 personnes, dont 10 000 Canadiens, ont participé à cette cérémonie.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119826

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2290

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4428